

Le réseau Solidarité transport est en marche

En voiture... solidaire !

Vendredi 7 janvier, le réseau Solidarité transport du canton a repris du service.

Il y a quelque temps déjà ce service a connu un essai de mise en place. Faute de demandes, il n'avait pas été poursuivi. Aujourd'hui, il repart à l'initiative de la Chaîne de Solidarité du Mortainais et de ses partenaires locaux. Le coordonnateur de projet, la MSA, était représenté à la réunion de lancement du jeudi 6 janvier dernier, par Cécile Goussin, assistante sociale de cette mutuelle.

Pourquoi, pour qui ?

Le but est d'accompagner les habitants pour des déplacements occasionnels à l'intérieur du canton de Mortain, mais aussi vers les villes environnantes : Flers, Vire, Fougères, Saint-Hilaire, Avranches, Villedieu. En sont exclus les transports pris en charge par l'assurance-maladie.

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, jeunes et moins jeunes, à condition qu'elles ne soient pas imposables sur le revenu, peuvent



■ Une trentaine de bénévoles sont partie prenante dans cette Chaîne de Solidarité qui s'étend au transport.

en bénéficier. Une participation sera toutefois demandée, une adhésion annuelle à la Chaîne de Solidarité de 2 euros par famille et une participation aux frais kilométriques des bénévoles de 0,29 euro du km. Pour profiter de ce service, il faut téléphoner au bénévole de la commu-

ne le plus proche du domicile, si possible 48 heures avant le déplacement.

A ce jour, le service débute avec 30 bénévoles répertoriés sur l'ensemble des communes du canton de Mortain. La liste de ces bénévoles est disponible sur une plaquette, dans les mairies du canton et dans

les centres sociaux. Deux réunions seront organisées chaque année sur le suivi et le bilan de l'activité.

Pratique. Pour plus de renseignements contacter : Georges Moissé, coordonnateur du groupe de bénévoles au 02 33 51 17 04.

Mortain

Le Réseau solidarité transport peut démarrer

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que le réseau solidarité transport ?

Depuis vendredi 7 janvier, le Réseau solidarité transport du canton de Mortain est en état de fonctionner. Ce service est une des émanations de la Chaîne de solidarité du Mortainais et ses partenaires locaux, élus, bénévoles, et du coordonnateur de projet, la MSA, qui était représentée à la réunion de lancement du jeudi 6 janvier, par Cécile Goussin, assistante sociale de cette mutuelle.

Un nouveau service pour quoi faire ?

Accompagner les habitants pour des déplacements occasionnels à l'intérieur du canton de Mortain, mais aussi vers les villes environnantes, Flers, Vire, Fougères, Saint-Hilaire, Avranches, Villedieu. En sont exclus les transports pris en charge par l'assurance-maladie.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de



Une trentaine de personnes, dont de nombreux bénévoles, a assisté jeudi après-midi au lancement du Réseau solidarité transport du canton de Mortain.

locomotion, jeunes et moins jeunes, non imposables sur le revenu. Une adhésion annuelle à la chaîne de solidarité de 2 € par famille et une participation aux frais kilométriques des bénévoles de 0,29 € du km. En téléphonant au bénévole de la commune le plus proche du domicile, si possible 48 heures avant le déplacement.

Où trouver la liste des bénévoles ?

Actuellement, le service démarre avec 30 bénévoles répertoriés sur

l'ensemble des communes du canton de Mortain. La liste de ces bénévoles est disponible sur une plaquette disponible dans les mairies du canton et dans les centres sociaux. Deux réunions seront organisées chaque année sur le suivi et le bilan de l'activité.

Renseignements. Georges Moissé, coordonnateur du groupe de bénévoles au 02 33 51 17 04.